



## CHARGE/E DE MISSION (H/F) projet CLARIS44 - Classement sanitaire de zones de marais conchylicole en Loire-Atlantique

### PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le SMIDAP (Syndicat Mixte pour le Développement de l'Aquaculture et la Pêche dans les Pays de la Loire) est un lieu de réflexion, d'animation et de coordination du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Il est financé par la Région des Pays de la Loire, les Départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée. Il a pour partenaires les structures professionnelles représentatives des différentes filières de production (CRC, COREPEM, FAP, AAPPED44...).

Le SMIDAP dispose d'une équipe technique permanente (3 ingénieurs, une assistante administrative et financière, un chargé de mission fonds européens) dont l'action de transfert et d'assistance s'adresse à l'ensemble des entreprises des filières pêche et aquaculture des Pays de la Loire.

Il est situé à l'interface entre les professionnels, les organismes de recherche, les administrations et les collectivités territoriales.

Le SMIDAP accompagne les professionnels de ces filières : veille technologique, conseils, appuis techniques et scientifiques, animation et coordination de démarches collectives, réalisation d'expérimentations, accompagnement au montage de dossiers d'aides dans le cadre des fonds européens, transfert des résultats de la recherche, ...

### MISSIONS ET OBJECTIFS DU POSTE

Depuis quelques années, l'augmentation des fermetures de zones de production ostréicoles sur estran en pleine saison hivernale en raison du norovirus, fragilise les entreprises et la filière ostréicole, notamment ligériennes.

La mise à l'abri est une des solutions retenues pour faire face à ces risques. L'utilisation des claires situées dans les marais de Loire-Atlantique a été retenue comme étant une solution d'intérêt. Comme toutes les zones de productions, les zones de marais ciblées doivent être soumises au classement sanitaire avant commercialisation des produits. A ce jour, aucune zone de marais conchylicole n'est classée dans les Pays de la Loire. Ces zones, situées sur le domaine privé, ne peuvent pas bénéficier de la surveillance sanitaire effectuée par l'Etat sur le Domaine Public Maritime. Cette surveillance est à la charge des professionnels.

C'est pour cela que le SMIDAP a été sollicité par la profession et les services de l'Etat du 44 pour porter ce projet.

Le projet CLARIS44 a pour objectif de réaliser des études afin de classer sanitairement certaines zones de marais conchylicole de Loire-Atlantique, territoire faisant l'objet de plusieurs demandes de professionnels pour de la production conchylicole en marais.

Cela suppose un travail d'identification de ces zones, de mise au point d'un protocole adapté au contexte local validé par toutes les parties concernées et les services de l'Etat. Puis un suivi bactériologique et chimique, assuré par le SMIDAP, sera lancé sur un an afin d'obtenir un classement sanitaire initial.

Onze pré-zones ont été préalablement identifiées dans le sud et le nord Loire afin d'estimer le coût des analyses. L'étude durera environ 18 mois avec 12 à 13 mois d'analyses une fois que les claires sentinelles seront identifiées. Ces zones pourraient être classées sanitairement au bout d'un an de suivi permettant le développement des productions conchyliques dans ces secteurs.

Les missions proposées consisteront à :

- Identifier et préciser les futures zones à classer avec les claires sentinelles. Travail de terrain avec les partenaires professionnels et les acteurs locaux concernés
- Caractériser ces zones puis les cartographier
- Préparer les protocoles de suivis et la logistique des prélèvements
- Assurer des sorties terrains régulièrement pour les suivis et les prélèvements à ramener au laboratoire d'analyses à Nantes.
- Diffuser et informer régulièrement les partenaires.
- Organiser des réunions avec les partenaires du projet, les financeurs et autres organisations professionnelles et scientifiques.
- Participer aux réunions liées au projet CLARIS44 et assurer un reporting vers le chef de projet.
- Rédiger des compte rendus et/ou des rapports de suivis
- Travailler en équipe avec le chef de projet et les partenaires du projet (professionnel, scientifique et institutionnel)

## PROFIL DU CANDIDAT

**Formation supérieure scientifique (structures scientifiques, bureau d'études, conseils...) ce poste implique :**

- De maîtriser l'environnement et la structuration des productions en cultures marines au niveau régional et national
- De maîtriser les techniques de productions aquacoles en milieu ouvert
- De solides connaissances en biologie et en écologie marine
- De maîtriser des outils informatiques classiques, la gestion de base de données et leurs traitements (représentations graphiques, statistiques ...)
- De maîtriser la gestion de projet multi-acteurs
- Une maîtrise de SIG (ARCGIS QGIS) serait souhaitée

## Qualités requises

- Rigueur
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Une appétence forte pour le terrain et les activités de production
- Autonomie et esprit d'initiative
- Capacité de synthèse, de rédaction et de présentation
- Aptitude à travailler en équipe et à prendre la parole en public
- Aptitude à synthétiser les résultats et communiquer

## CONDITIONS DE RECRUTEMENT (sous réserves de financement du projet)

- Une rémunération brute basée sur la grille des ingénieurs territoriaux (échelon 4 maximum) à laquelle s'ajoutera l'indemnité de résidence, le régime indemnitaire et éventuellement le supplément familial de traitement.
- Contrat de projet : 12 mois
- Lieu d'affectation : Nantes (44)
- Temps de travail : 39 hebdomadaires avec RTT (cycle permettant le respect des 1607 heures annuelles)
- Permis B obligatoire

## **POSITIONNEMENT DU POSTE**

- Relations internes : sous l'autorité du secrétaire général et du chef de projet
- Relations externes : chefs d'entreprises conchyliculteurs, chargés de missions, ...
- Très nombreux déplacements vers le littoral ligérien, vers le laboratoire d'analyses
- Remboursement des frais de déplacement.

## **CONTACT**

Adresser CV et lettre de motivation, **jusqu'au 28 février 2026 à Madame La Présidente du SMIDAP, 3 rue Célestin Freinet, Bât B sud, 44 200 NANTES ou par courriel [contact@smidap.fr](mailto:contact@smidap.fr)**

**Entretiens à prévoir 09 au 13 mars 2026 pour une prise de poste idéalement à partir du 6 avril 2026.**

*Pour plus de renseignements, contacter Erwann LE FLOC'H, Secrétaire Général du SMIDAP au 02.40.89.61.37.*